



FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE  
AILE FRANCOPHONE  
PROVINCE DU LUXEMBOURG



# PV de l'AG provinciale

Samedi 10 mai 2025  
17h00

Palette Basse-Semois  
Salle des fêtes de Alle-sur-Semois  
Rue Docteur Théodule Delogne  
5550 ALLE-SUR-SEMOIS

## 1. Vérification des pouvoirs.

### a. procuration(s)

- 44 clubs présents
- 5 clubs représentés
- 1 club absent

Avant de passer à l'A.G., proprement dite je vais inviter le club de Basse-Semois, que je remercie de nous accueillir ce soir, de distribuer une première tournée générale.

Comme chaque année, nous allons procéder à la remise du trophée Raymond Marchal que le club de Houffaloize a détenu cette saison. Et en 2024-2025, c'est le club de Langlire qui s'adjuge le trophée.

## 2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale précédente.

PV approuvé à l'unanimité.

## 3. Allocution du président.

Comme à chaque assemblée générale, nous allons nous lever et observer une minute de silence en l'honneur de tous nos défunts et particulièrement en la mémoire de David DEFLORENNE de Longchamps, de Jean-Louis GUILLAUME de Saint-Hubert et de Jean-Marc LEMAIRE de Bourcy.

Tout d'abord, je me dois de remercier les principaux acteurs du tennis de table provincial : entraîneurs, arbitres et responsables de clubs. Un merci tout particulier aux membres du comité provincial qui poursuivent inlassablement, malgré tant de remarques négatives, la tâche, parfois ingrate qui leur incombe. Je vous demande de les applaudir.

J'en profite pour excuser l'absence de Jean-François MONIOTTE, retenu par ses obligations professionnelles et celle de Claudy GUILLAUME qui, en ce moment même, coache nos jeunes espoirs au TOP 12 à Louvain-la-Neuve.

Et suite à un empêchement de dernière minute, Benjamin Prignon n'a pas pu se libérer pour être parmi nous. Patrice Giannini est également excusé.

Comme chaque année, en février, le Conseil National (organe suprême de la FRBTT composé de 2 représentants par province belge soit : 20 personnes) s'est réuni, notamment, pour voter à propos des différentes propositions de modifications aux Règlements Sportifs.

La proposition pour la création d'un système de noyaux a malheureusement été une nouvelle fois rejetée. Comme je m'étais fortement impliqué dans le projet, j'ai été évidemment très déçu. Mais la proposition reviendra à nouveau la saison prochaine.

Il y a quand même des modifications qui ont été adoptées et notamment le retour de la double appartenance dont les règles principales sont :

*Le nombre de joueurs en double appartenance est limité à trois joueurs par liste des forces.*

*Le nombre de joueurs en double appartenance par rencontre est limité à un joueur par équipe.*

*Le joueur en double appartenance est intercalé dans la liste de forces sans que les index changent.*

*Le joueur qui désire être affilié en double appartenance devra impérativement rentrer son affiliation et sa demande de double appartenance pour le 10 septembre au plus tard.*

L'autre proposition qui a été acceptée, c'est l'extension de la règle concernant les abandons en interclubs, aux compétitions individuelles donc tournois, critériums et championnats provinciaux, régionaux et nationaux. Le départ, non justifié par un certificat médical, de la compétition, entraînera la perte des points pour les matchs manqués. L'adversaire empochera les points de la victoire. Attention, cette règle ne s'applique pas aux abandons avec l'accord du juge arbitre (pour raisons théoriquement non médicales).

Ces différentes modifications figurent sur un document qui se trouve dans votre farde.

La province va introduire, en septembre prochain, une proposition de modification aux R.S. concernant le nombre de dames sur la liste de force messieurs. Nous voudrions que le nombre de dames figurant sur la liste de force messieurs soit illimité quel que soit le nombre d'équipes dames de club. J'aimerais lors des débats éventuels recueillir votre ressenti à ce sujet.

Dans votre farde, il y a deux documents concernant le classement numérique.

Pour lutter contre l'absentéisme provoqué par la certitude d'avoir suffisamment de points, l'AFTT a décidé d'accorder les classements en fonction du ranking du joueur (la place dépend des résultats des autres et donc s'arrêter de jouer ne sert à rien). Les tranches de ranking ont été déterminées en fonction des statistiques des dernières années. Evidemment, dans les tranches où il y a le plus de joueurs (de E2 à C6) il y a parfois des distorsions entre l'ancien barème de points et la place obtenue. Par exemple, dans mon cas personnel j'ai suffisamment de points pour garder mon classement mais le ranking me renvoie au classement inférieur. Par contre, dans d'autres classements, c'est l'inverse qui se produit. Et notamment, chez les NC qui montait avec environ 40 points. Donc dans ce cas précis, la commission de classement francophone a décidé de limiter les montées à un seuil de points plus raisonnable. Toutefois, les commissions de classement feront preuve de mansuétude quand un NC réclamera un classement de E6. Je répondrai volontiers à vos questions à ce sujet lors des débats éventuels.

En ce qui concerne le comité provincial, les mandats de ses membres prendront fin à l'issue de la saison 2025-2026. Je vous invite déjà à réfléchir à une éventuelle candidature compte tenu de l'âge avancé d'une grande partie du comité provincial. Place aux jeunes.

Il y a quasiment 40 ans, j'ai été élu au CP lors de l'assemblée générale qui se déroulait à Rulles. Après autant de temps, il faudra sans doute envisager bientôt de changer le mobilier. A la suite de cette élection, j'ai été accueilli au sein du CP par le président de l'époque que je n'ai jamais cessé de respecter et d'admirer pour ses nombreuses qualités humaines et dernièrement la presse a fait l'éloge de sa très longue carrière. J'ai cité Monsieur Jeannot MICHEL et cela fait du bien de faire l'éloge de quelqu'un de vivant.

Je termine là mon allocution et je vous demande d'ovationner ce grand monsieur du tennis de table provincial qu'est Jeannot MICHEL.

#### **4. Rapport de la secrétaire.**

Dans votre farde, vous pourrez trouver :

**1) Le doc. pour les candidatures aux organisations provinciales,** à rentrer pour le 30 juin au plus tard.

**2) Une composition de comité vierge :**

Le document, avec les signatures ORIGINALES, est à rentrer au secrétariat provincial pour l'AG de septembre au plus tard. Les scans et photos ne sont pas acceptées.

Pour rappel, une composition de comité de club intervient notamment :

- \* en cas de litige au sein du comité en matière de transferts ;
- \* en cas de dépôt de plainte au nom du club ;
- \* en cas de départ d'un membre ; celui-ci n'est pas obligé d'être solidaire avec des négligences sportives ou financières qui auraient été commises après sa sortie du comité... or il le sera d'office si la nouvelle compo n'a pas été rentrée !
- \* ...

Les changements faits sur le site ne sont valables qu'à partir du moment où la nouvelle version papier est arrivée au secrétariat provincial.

**3) Le document qui reprend les différents statuts des affiliés.**

Quand est-ce qu'il faut un certificat médical, que couvrent certains statuts, quelles compétitions... Ce document est aussi disponible sur le site de l'AFTT et permet de faire ses choix au mieux suivant les desideratas de vos joueurs.

**4) Un document informatif de comparaisons des affiliations** des trois dernières années pour les 5 provinces francophones.

**5) Le document des montants des cotisations** pour la saison prochaine.

Pas d'augmentation à part la traditionnelle indexation.

#### **5. Situation financière.**

Depuis quelques années, c'est lors de l'AG de septembre que les bilan et budget sont analysés.

#### **6. Rapport des Commissions / Cellules**

##### **A) Interclubs**

- Forfaits et équipes incomplètes : augmentation significative en fin de saison, même hors vacances, qui ressemble fortement à celle de 2021-2022 qui était la dernière saison des séries à 12... Méfiance donc pour la saison prochaine ; soyez donc peut être vigilants quand vous réinscrivez vos équipes, une petite astuce vous sera présentée ci-après.

- Inscriptions des équipes :

- \* Merci d'être précis dans le document : soyez complets et évitez les demandes contradictoires !
- \* Si vous avez des doutes ou des questions : demandez...
- \* Seuls les premiers sont montés d'office. Les huitièmes qui ont joué un barrage sont reversés automatiquement dans la série du dessous car ils peuvent descendre s'ils le veulent. Pour les deuxièmes et les troisièmes qui n'ont pas dû faire de barrages, je les ai laissés dans la division inférieure puisqu'ils peuvent refuser de monter.

- Outils pour calculer le nombre d'équipes à inscrire :

Des clubs ont élaboré des tableaux pour calculer au plus juste le nombre d'équipes à inscrire en fonction des desideratas d'absence ou de présence de chaque joueur.

Pour obtenir ces tableaux, s'adresser à Djo Giboux.

#### - En div 4-5-6

Il pourrait y avoir des bye car nous sommes descendus assez bas dans les classements de P5 et P6 pour faire monter des équipes.

#### - Calendrier de la saison :

Nouveau calendrier, qui reprend les journées d'interclubs, les compétitions provinciales, régionales et nationales. Il se trouve dans les fardes et sur le site depuis quelques semaines.

#### - Division 3 dames :

- championnat de 3 équipes minimum ;
- autorisation d'inscrire plusieurs équipes ;
- liberté laissée aux clubs pour jouer les matchs ;
- la règle de l'alignement se fera sur la journée décidée pour jouer le match.

### **B) Discipline.**

- Le nombre de dossiers (cartes jaunes, rouges, plaintes, enquêtes,...) a augmenté de façon exponentielle cette saison (25 au total !!! / 4 lors des 15 dernières années...).
- A quoi cela est-il dû ? Joueurs plus nerveux ? Arbitres plus stricts ? Méconnaissance des sanctions possibles dans le chef des joueurs ?
- Le CP a décidé de faire beaucoup plus de préventions afin d'éviter une nouvelle saison horrible comme celle qui vient de se terminer (beaucoup trop de temps passé à gérer ces dossiers).
- Ensemble, agissons contre les comportements inappropriés.

### **C) Vétérans**

- Journée finale : 13 équipes sur 26
- La saison prochaine : la journée finale aura lieu dorénavant le dimanche, comme dans l'ancien système, car on remarque que la demande des clubs de jouer plutôt le samedi pour plus de convivialité ne porte pas ses fruits (certains sont même retournés avant le dessert).
- Pas d'autres changements pour la saison prochaine.

### **D) Top 12**

- 38 joueurs présents sur la petite centaine de joueurs qualifiés.
- 1 dame inscrite en D1 et une dame inscrite en D2.
- 2 inscrits en division 1 messieurs.
- Classements individuels : on ne peut pas prendre le système des points utilisés pour les barrages (les points sont comptés uniquement si le ratio du joueur est positif) car c'est une compétition individuelle ; soit les points sont calculés, soit non.
- La 1<sup>ère</sup> mouture a été très positive.

### **E) Lux Summer Ping**

- La 1<sup>ère</sup> édition s'est bien déroulée, avec un nombre important de joueurs.
- 6 clubs organisateurs cette année.
- Si un club a besoin d'un juge-arbitre, il peut contacter Frédéric Arnould ; le CP peut aussi former quelqu'un en quelques minutes pour apprendre à lancer les matchs et noter les résultats dans un programme ; les tableaux seront toujours faits par un membre du CP en amont.

## **7. Interpellations éventuelles**

Le CP n'a pas reçu d'interpellations.

## **8. Elections statutaires (échéances des mandats).**

## **9. Propositions éventuelles de modifications aux statuts, R.O.I. et R.S.**

Mixité totale en interclubs :

Le CP Lux va introduire une proposition de modification aux règlements : que le nombre de dames figurant sur la liste des forces messieurs soit illimité, quel que soit le nombre d'équipes dames dans le club.

## **10. Débats éventuels / questions**

- Discipline : réflexion d'un responsable de club : est-ce que les arbitres qui officient en compétitions individuelles provinciales cette saison ne sont pas un peu trop à cheval sur les règlements, quitte à instaurer une ambiance un peu moyenne pour une bouteille d'eau à côté de la table ?  
Débat : Est-ce qu'il doit y avoir une différence dans l'application des règlements lorsque la compétition est placée sous l'égide soit nationale, soit provinciale ?
- Championnats provinciaux : question concernant les avant-tours et les poules de 4 ; il existe des règlements afin d'élaborer les tableaux.
- Classement individuel des joueurs inactifs qui reprennent après plusieurs années : nous sommes obligés de laisser les inactifs rejouer plusieurs matchs afin qu'ils aient des résultats qui permettent de les reclasser à mi-saison. Faire l'inverse fausserait totalement les listes de forces.
- Classement individuel : pourquoi pas ne publier les points que 2 fois par an, par exemple ? Afin de limiter le problème des joueurs qui ne jouent plus que sur base de ses points ?  
→ Cela a déjà été discuté « plus haut », mais il existera toujours des applications « non officielles » qui les calculeront au jour le jour...

## **11. Clôture par le président.**